

Naissance de la Congrégation de l'Oratoire

(extrait du livre de Mgr Edoardo Aldo CERRATO, *Paroles pour aujourd'hui*, éd. Téqui, 2008)

La Congrégation des prêtres destinés au service de l'Oratoire (groupe de fidèles) naquit à Rome avec la même simplicité et sans projet particulier.

En effet, certains parmi les premiers disciples de Philippe – rappelons, entre tous, Cesare Baronio et Francesco Maria Tarugi, qui deviendront cardinaux – mûrirent leur vocation sacerdotale, amoureux de la méthode et de l'action pastorale du Père Philippe. Avec d'autres disciples du Père, eux aussi ordonnés prêtres, ils furent envoyés pour habiter à San Giovanni dei Fiorentini en 1564, lorsque Philippe, sous la pression de ses compatriotes soutenus par le Pape, dut en accepter le Rectorat. Là, commença cette vie familière simple, avec peu de règles essentielles; ce qui fut les prémisses de la Congrégation: une communauté de prêtres qui, au sein de l'Oratoire, trouvaient non seulement le centre de leur vie spirituelle, mais en même temps le plus fécond terrain d'apostolat. En 1575, Grégoire XIII confia au « R. P. ms. Philippe Néri, Florentin » et à ses prêtres la petite église en mauvais état de Santa Maria in Vallicella, à deux pas de Saint-Jérôme et de Saint-Jean des Florentins, près de la Cour pontificale et des Cours de nombreux princes laïcs et ecclésiastiques. Par la Bulle *Copiosus in misericordia Deus* le Pape érigeait en même temps la « *Congregatio presbyterorum saecularium de Oratorio nuncupanda* », donnant à ceux-ci le mandat de rédiger leurs propres Constitutions.

Le Père Philippe est de plein droit le « fondateur » de la nouvelle Congrégation : elle naît en effet du giron de l'Oratoire qui est son œuvre ; sont disciples, ceux qui sont autour de lui et constituent cette famille ; sous son autorité, s'accomplissent les pas qui conduisent à la reconnaissance canonique. Mais est évidente, à côté de l'œuvre du Fondateur, l'intervention d'autres Pères qui avec lui collaborent pour donner forme à la Congrégation. La décision de rester à San Girolamo, dans sa petite chambre de toujours, est un témoignage éloquent de la vocation spéciale et personnelle du Père Philippe, qui portait en lui-même un constant désir de liberté qui est soif d'infini, incapable de se laisser contenir totalement dans quelque projet que ce soit.

Pour ce motif certainement, en plus de sa sincère humilité, jamais il ne voulut être appelé « fondateur » : « Je n'ai pas fait cette Congrégation, c'est Dieu qui l'a faite, moi je n'ai jamais pensé faire une congrégation », disait-il. C'est seulement en novembre 1583, par obéissance au Pape, en mettant en scène une procession auto-ironique de poêles et de pauvres ustensiles déménagés bien ostensiblement, qu'il laissa son « nid » pour se transférer jusqu'à la Vallicella qu'il aimait, qu'il fréquentait chaque jour et qu'il avait voulu reconstruire grande et belle ; mais il continua à payer le loyer de cette chambre de San Girolamo et il y retournera souvent même lorsqu'à la Vallicella il réussit à se faire construire un refuge, en hauteur, où il pouvait se retirer pour regarder le ciel.

L'élaboration des Constitutions, que la Bulle de fondation prescrivait, fut une entreprise lente et pas facile. Les raisons d'un tel renvoi peuvent surprendre seulement celui qui ne comprend pas l'extraordinaire originalité de la communauté presbytérale oratorienne. Il ne s'agissait pas, en effet, de tracer un quelconque système de vie commune, mais de trouver

les formules juridiques aptes à exprimer une expérience de vie communautaire née spontanément sous le signe de la liberté de l'esprit et liée à la fascination personnelle d'un homme que tous, dans la Congrégation, estimaient « la règle vivante » : une communauté gouvernée « davantage par la pratique quotidienne de la vie que par les liens de lois ».

En 1583, on eut le premier texte constitutionnel, revu par le Père Philippe qui y apposa aussi quelques notes ; mais seules les Constitutions de 1588 furent explicitement approuvées par lui. La rédaction définitive, à soumettre à l'approbation du Pape, naît en 1612, après quatorze années d'expérimentation à l'enseigne de la fidélité à la *mens* – à l'esprit - du Père Philippe. « N'ayant pas voulu admettre autre chose que ce que lui nous avait laissé et qui a été observé de son vivant, pendant tant d'années », affirme le Père Consolini. On avait trouvé le système pour diriger « des hommes libres [de vœux] qui pourtant veulent être dirigés ».